



QUELQUES MOTS AVANT LES VACANCES - MERITEES !

1. Contribution de " solidarité "

Non, non rassurez-vous ! Pour cette fois, ce n'est pas l'Etat qui fait appel à votre " solidarité " pour assainir ses finances. On a déjà donné et grâce à nous aussi (pour ne pas dire surtout), l'Etat de Fribourg a des finances saines. Il s'agit d'une contribution qui sera demandée à l'ensemble du personnel pour financer les activités de la FEDE. En effet, par les temps qui courent, il devient indispensable de doter votre association faîtière d'un secrétariat avec du personnel professionnel pour défendre vos intérêts. Mais cela a un coût et c'est pourquoi nous faisons appel à l'ensemble du personnel qui profite, année après année, du résultat de nos négociations. Nous proposons que chacune et chacun d'entre vous verse (par retenue sur son salaire) la somme de 2 francs par mois. Pour celles et ceux qui ne sont pas d'accord, la possibilité de refuser sera possible.

Nous sommes persuadés que vous accepterez cette modeste contribution qui vous sera directement profitable.

2. Après les vacances, que diriez-vous d'une semaine de rab ?

Ainsi que nous vous l'avions déjà annoncé, il est temps cette année de revendiquer la semaine de vacances supplémentaire. Nous avons passé quelques années à mettre sur pied la LPers et le RPers et il s'agit maintenant de reprendre les revendications du personnel. Celle de l'augmentation de la semaine de vacances est prioritaire, vos nombreuses interventions dans ce sens nous l'ont bien démontré. Il faudra trouver une mesure correspondante pour le personnel enseignant.

Nous déposerons donc cette revendication importante cet été encore. En effet, le canton de Fribourg - que tout le monde envie pour ses finances saines - est à la traîne dans ce domaine. De plus, le Conseil d'Etat attaque aujourd'hui les institutions sociales qui avaient introduit cette semaine supplémentaire. C'est un pas en arrière incompréhensible et qui va à l'encontre du bon sens. Avec vous, nous obtiendrons ces vacances supplémentaires que nous considérons comme un dû.

3. Harmonisation des indemnités pour inconvénients de service

Le dossier sur l'harmonisation des indemnités à l'Etat avance. Nous avons eu l'occasion ce printemps d'étudier les pratiques actuelles et nous entrons maintenant dans la phase d'harmonisation. Pour ce qui est des indemnités générales, les divergences avec le Service du personnel et d'organisation sont minimales. Pour les autres, nous devons certainement renoncer

à harmoniser les indemnités pour chiens, les différences sont trop grandes entre les différents secteurs d'intervention et nous attendons encore la finalisation de l'étude des indemnités du secteur de la police. Mais l'objectif reste de terminer les discussions cette année encore.

4. Site internet

Beaucoup d'entre vous connaissent et consultent notre site internet www.fede.ch et ont remarqué que nous avons amélioré les mises à jour.

Vous pouvez aujourd'hui consulter les décisions récentes de nos autorités qui concernent le personnel. Nous avons ouvert une rubrique type " forum " pour que les associations membres de la FEDE puissent se présenter et surtout faire part de leurs activités. Vous trouverez également les dernières nouvelles de la FEDE, notamment par le biais d'un résumé de nos séances de bureau et de comité (compositions de ces organes sur le site).

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos souhaits, remarques ou critiques. Nous répondons à chacune et chacun. Boîte mail : info@fede.ch

5. Congé de maternité

Contrairement à ce qui se passe dans plusieurs cantons alémaniques, et c'est tout à son honneur, le canton de Fribourg ne remet pas en cause les acquis actuels du congé de maternité. Il reste fixé à 16 semaines, en règle générale, et s'adaptera à la loi fédérale pour les autres cas.

Les dispositions de la loi fédérale prévoyant que le congé de 14 semaines débute à la date de l'accouchement, nous incitons nos collègues féminines à ne pas anticiper leur congé de plus de 2 semaines avant l'accouchement. Si vous devez impérativement arrêter avant, cela sera pris en compte dans le régime de l'assurance-maladie.

Une information détaillée sera mise sur le site à la rentrée.

6. Grande mobilisation de l'ensemble du personnel des services publics le 15 septembre 2005

A l'appel de 17 organisations de personnel des services publics, les employé-e-s des services publics manifesteront le 15 septembre prochain. L'objectif de cette journée est de montrer que le personnel veut défendre la qualité des prestations de l'Etat et s'opposer au démantèlement, aux coupes budgétaires et aux privatisations. Ce sera aussi l'occasion pour les régions, en l'occurrence Fribourg, de mettre en avant ses revendications, comme par exemple la semaine de vacances supplémentaires.

D'autres informations seront diffusées d'ici fin août.

7. Compensation du renchérissement

Pour 2006, nous exigerons la pleine compensation du renchérissement. Et cette année, par une mise au budget d'une somme suffisante nous évitant l'exercice de 2005 où la pleine compensation n'a été octroyée qu'au 1er mai. Plus question de différer cette compensation sous des prétextes cosmétiques.

Voilà. Le bureau et le comité de la FEDE vous souhaitent de belles vacances et se réjouissent de vous retrouver à la rentrée pour finaliser tous ces projets.